L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
[illegible] No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 10 JANVIER 1884

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

CANADA, Frangeul, mercredi, 16 janvier
FRANCE, P. d'Hauterive, mercredi 23 janv.

Prix du passage pour le Havre, première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe...$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier!

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $38.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

Les prochains départs de Brême sont les 8 et 29 mars 1884.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie,
Agents-généraux, 42 rue de l'Union.
22 nov—

LIGNE ANCHOR
—DE LA—
Méditerranée à la Nlle-Orléans.

Le beau vapeur
de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée à destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de ce mois. Les dates de ses départs sont; de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le — courants. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.

Les importateurs feront bien de transmettre par le câble, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.

Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
MM. FORSTALL, CLAYTON & CO.
173 rue de la Commune.
16 sept—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers, $20; excursion, $40, y compris literie; 2e chambre, $55; excursion, $100. Salon, de $60 à $75; excursion, de $110 à $125.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.
A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
3 nov—1an

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partants mercredi 9 janvier à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. F. Kemble,
partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.0/0
Passage—Cabine...$40
Entrepont...20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
Rue Carondelet No 41.
4 sept—1an

Merchants and Planters' Independent Electric Light Packet.

POUR LE HAUT DE LA COTE au magasin Hampton et à tous les débarcadères intermédiaires
—le magnifique et nouveau bateau
MABEL COMEAUX.

E. J. Comeaux, Capt. P. H. Bertram, commis. Partira comme ci-dessus les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 12 M., descendant les jours alternatifs.

Un commis est à la tête de la rue Conti, tous les jours, pour recevoir le frêt.
Il fera son premier voyage JEUDI, 27 sept
26 sept—1an

Steamer régulier de la côte et du Bayou Lafourche.

Partant tous les MARDIS et VENDREDIS à 5 P M.

POUR DONALDSONVILLE, Thibodaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le bayou et la côte—le steamer
PHIL E. CHAPPELL.
Max Blanchard, capitaine, M. H. Landry, commis. Partira régulièrement comme ci-dessus du pied de la rue Bienville.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
P. D. SIMON,
75 rue Decatur.
17 nov—1 an

MANDEVILLE et COVINGTON
Vapeur de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SERVICE D'HIVER.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:
MARDI...A l'arrivée du train de 12 M.
JEUDI...A l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDI...A l'arrivée du train de 3 P. M.

RETOUR—Laissera Old Landing:
LUNDI...5 A. M.
MERCREDI...7 A. M.
VENDREDI...7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET, aller ou retour, $1 00

Le frêt est reçu journellement à la gare de frêt du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
33 rue Carondelet.
31 oct

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE-ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	2,575 Tx.	Rouen	2,575 Tx
Paris	2,575 Tx.	Bordeaux	2,575 Tx
Havre	2,575 Tx.	Marseille	2,575 Tx
Nantes	2,575 Tx.		

Le nouveau Steamship MARSEILLE partira pour le Hâvre vers le 15 janvier 1884 et sera suivi par le steamship PARIS vers le 15 février 1884.

Billets de passage [entrepont] de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, $40.
Billets d'aller et retour [entrepont], valables pendant six mois, $65, d'Anvers ou Bordeaux.
Ordres pour billets de passage [entrepont] d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture [avec vin ou café], lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Le Steamship MARSEILLE est parti de Bordeaux le 14 décembre. Le Steamship PARIS suivra, partant du Hâvre vers le 28 décembre, d'Anvers le 5 janvier, de Bordeaux le 9 janvier.
La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à FORSTALL, CLAYTON & CO. 173 rue Commune.
13 avr

BAYOU LAFOURCHE.

"B" Bayou Lafourche Packet Company. "B"
W. G. COYLE, Président. J. J. FOWLER, Secrétaire.
MAX BLANCHARD, Surintendant.

Le fin marcheur Electric Light Packet
KEOKUK,
MAX BLANCHARD, Capitaine. T. K. VOORHEES, Commis.
Partira les LUNDIS et JEUDIS, à 5 p. m., pour Donaldsonville, Thibodaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le Bayou.

Le Steamer
PHIL. E. CHAPPELL, M. H. LANDRY, Commis.
ARTHUR BLANCHARD, Capitaine.
Partira les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 p. m., comme ci-dessus.
Un Commis est à la tête de la rue Bienville, tous les jours, pour recevoir le frêt.
P. D. SIMON, Agent, No 75 rue Decatur.
5 janv—

PHARMACIE DUCONGE.
29...RUE DE CHARTRES...29
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willis's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ.

Coin des rues Royale et Bienville.
Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaquée, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.
Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

E. GLAUDEL,
96...RUE DU CANAL...96

LE PREMIER OPTICIEN DU SUD.
Lunettes et Binocles
EN OR A BON MARCHÉ.
JUMELLES D'OPERA,
JUMELLES D'OPÉRA,
JUMELLES D'OPÉRA !
Les plus belles qui soient, de tous prix.
Derniers genres de Verres.
Beaux Verres-Cailloux Brésiliens.

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causé par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
9 mars—83—1 an

ANT. CARRIERE,
E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 139 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
10 mars

CHEMINS DE FER.

Grande Route Jackson.
Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doublés tous les jours.

Départs.	Arrivées.
Express No 2..9.15 A. M.	Express No 1. 7.00 A. M.
Express No 4..5.30 P. M.	Express No 3. 10.45 A M

Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis et Cincinnati.
Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Ouest.
Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
MATT. KENNEDY, Agent des Billets.
J. W. COLEMAN, Assist. Agent Gén. des Passagers.
11 déc—

Great Jackson Route.
Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.

Leave.	Arrive.
Express No 2. 9:15 A. M.	Express No 1. 7:00 A. M.
Express No 4. 5:30 P. M.	Express No 3. 10:45 A M

The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.
Ticket office—22 Camp St., cor. Common.
MATT. KENNEDY, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
12 déc—

Southern California Route.
The Texas and Pacific Railway.
NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.
California express leaves New Orleans from depot foot of Terpsichore St. at 12:15 noon. This train will stop only at Davis, Dugan, St. John, Winchester, St-Charles, Vacherie, Donaldsonville and Plaquemine, between New Orleans and Baton Rouge Junction.
Pullman Palace Sleeping cars on this train from Cheneyville to San Francisco.
Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 7.40 a.m. and stops at all plantations.
Through express arrives at New Orleans at depot foot of Terpsichore St. at 8:50 a. m.
Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 7:35 P. M.
Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.
For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Terpsichore street.
A. S. GRAHAM, Ticket Agent,
B. W. McCULLOUGH,
Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
F. CHANDLER,
General Passenger Agent, St Louis, Mo
H. M. HOXIE,
Third Vice President, St Louis, Mo.
2 déc—

Route du Sud pour la Californie
Le Chemin de Fer du Texas et du Pacifique
EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à L'EST, à L'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.
L'express pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans de la gare au pied de la rue Terpsichore à 12:15 de l'après-midi. Ce train s'arrêtera seulement à Davis, Dugan, St. John, Winchester, à la Vacherie St-Charles, Donaldsonville et Plaquemine entre la Nouvelle-Orléans et la Jonction de Baton Rouge.
Des Chars dortoir-Pullman sont attachés à ce train de Cheneyville à San Francisco.
Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans au pied de la rue Terpsichore à 7 heures 40 du matin et s'arrête à toutes les habitations.
L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans, à la gare au pied de la rue Terpsichore à 5:50 a. m.
Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 7:35 P. M.
Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains
Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Terpsichore.
A. S. GRAHAM, Agent au Dépt des Billets,
B. W. McCULLOUGH,
Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
A. C. TOWNSEND,
Agent Général au Dépt des Passagers, St Louis, Mo.
H. M. HOXIE,
3e Vice-président, St Louis, Mo.
31 oct—

CHEMINS DE FER

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.
Trains on this road arrive and leave from the Jackson Passenger Depot as follows:
Leave daily at...3:30 P. M.
Arrive daily at...11:50 A. M.
Trains run north to Baton Rouge, 48 miles.
JOHN BRADLEY, Superintendent.
8déc—

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.
Les convois de ce chemin de fer arriveront et partiront de la gare à passagers du chemin de fer Jackson, comme suit:
Départ chaque jour...3:00 P. M.
Arrivée chaque jour...11:50 A. M.
Les convois du nord s'arrêtent à Baton Rouge à 48 milles de la ville.
JOHN BRADLEY Surintendant.
8déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.
Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.

A partir de DIMANCHE, 18 novembre, les trains partiront comme suit:

DE MILNEBURG.	DE LA VILLE.
5:30 a. m.	6:30 a. m.
7:30 a. m.	8:30 a. m.
9:30 a. m.	10:30 a. m.
11:15 a. m.	12:00 m.
12:00 m.	1:00 p. m.
2:00 p. m.	3:00 p. m.
4:00 p. m.	5:00 p. m.
6:00 p. m.	7:00 p. m.

Les heures sont celles de la ville.
J. T. HARAHAN Président.
30nov—

NLLE-ORLEANS TEXAS ET CALIFORNIE, ROUTE DU SUD!
Southern Pacific Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—COMPOSEE DE—
Morgan's Louisiana and Texas Railroad
G. H. & A. system,
Southern Pacific Railway.

Départ:
Nouvelle-Orléans pour Alexandrie... 7:15 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston... 12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans 5:00 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans... 6.15 P. M.

Arrivée
A la Nlle-Orléans d'Alexandrie... 4:45 P. M.
A la Nlle Orléans de Houston... 8:30 A. M.
A Houston de la Nlle-Orléans... 6:40 A. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans... 6:50 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.
Et silver-palace sleeping car sans changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER. Trafic manager 17mai—1an

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.
VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE

des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est
Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.
Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALKER,
Agent-Général du départ des passagers Mobile Ala.
14fév—1an

Louisville and Nashville Rail Road.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A PENSACOLA, SAVANNAH, NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	9:20 a. m.	9:50 p. m.
Côte accomodation	3:35 p. m.	9:05 a. m.
Malle rapide	6:00 p. m.	10:10 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Des wagons de chasseurs sont ajoutés au train. Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. [illegible] voyage.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
De la Nlle-Orléans à Bladon Springs, aller et retour $14 55.
JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

Louisville and Nashville Rail Road.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO PENSACOLA, SAVANNAH, NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	9:20 a. m.	9:50 p. m.
Coast accommodation	3:35 p. m.	9:05 a. m.
Fast Mail	6:00 p. m.	10:10 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
From New-Orleans to Bladon Springs and return $14 55.
JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent,
J. T. HARAHAN, Superintendent.
12 mai—

Alph. WALZ
FABRICANT DU CÉLÈBRE
MALAKOFF BITTER,
24 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans
Succursale à Paris
1juet —Dim.M

BODLEY BROTHERS
70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour sega, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, selliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

LES HOMMES

[illegible] chacune des maladies qui affectent le corps humain a une cause spéciale, et distincte, et chacune exige, pour sa guérison, un mode de traitement différent. Il suffit d'un moment de réflexion pour se convaincre que tous les remèdes apocryphes que l'on recommande au public comme guérissant en bloc les maladies les plus disparates n'ont absolument aucune valeur et doivent entrer dans la catégorie des "humbugs".

LES PAUVRES GENS, possédant quelques moyens, et même les personnes qui sont à leur aise ou riches, se plaignent des prix exorbitants que leur demandent les médecins: C'est pour eux un lourd fardeau. Ils constatent aussi qu'après s'être appauvris en frais de médecins ils n'en sont pas plus avancés, et qu'ils ont jeté leur argent par les fenêtres. Pour remédier à cet état de choses nous offrons aux malades "Wheeler's No 93 Sure Remedies:" il y a un remède pour chaque maladie, car nous ne prétendons pas avec le même médicament guérir plus d'une maladie: Comme la valeur de ces remèdes a été établie par le temps, nous sommes prêts à rembourser l'argent dans tous les cas où ils n'auraient pas produit la guérison. Ils se composent exclusivement de principes végétaux, ne peuvent jamais faire de mal, et guérissent infailliblement les maladies pour lesquelles ils sont prescrits.

LE RHUMATISME, la goutte, la raideur des jointures, la sciatique et la névralgie se guérissent positivement par l'usage de "Wheeler's No 96 Rheumatic Remedy," Dans les plus mauvais cas, ceux qui existent depuis longtemps, quelque sérieux et quelque douloureux qu'ils soient, non seulement nous soulageons, mais nous guérissons positivement d'une manière permanente. Si nous ne réussissons pas, nous rembourserons l'argent, de sorte que vous n'aurez rien perdu si vous n'êtes pas délivré de vos souffrances. Le prix de "Wheeler's No 96 Rheumatic Remedy" est de 50 cts, seulement: on peut l'obtenir chez les pharmaciens ou par la malle, franco, si l'argent nous est envoyé. Nous prenons des timbres de poste.

LES FEMMES MALADES

Beaucoup de femmes douées, par la nature d'une jolie figure, de formes irréprochables, d'un teint admirable, des plus belles qualités physiques et morales, deviennent vieilles et ridées avant le temps, perdent les couleurs de la santé et le brillant du regard, éprouvant une langueur mortelle et une irritation nerveuse qui leur rend la vie insupportable. Cet état est causé par les affections spéciales aux femmes et que leur modestie les porte à dissimuler. Lectrice, réfléchissez bien à ce que vous devez, ce que vous devez aussi à votre famille et à Dieu; vous êtes tenue de vous guérir et de recouvrer la santé qui est un don du ciel. "Wheeler's No 96 Prescriptions" sont agréables à prendre, ne renferment rien de nuisible, et, quels que soient l'âge et la condition de la malade, ne produisent jamais de mauvais effets; ils guérissent sûrement les affections auxquelles les femmes sont sujettes. Si la malade ne guérit pas, son argent lui sera remboursé. Si vous avez le teint jaune, un mal de tête constant ou intermittent, des douleurs au dos, une oppression de menstrues, des irrégularités qui sont accompagnées de pertes blanches, d'irritation nerveuse, d'hystérie, etc., vous vous rétablirez en prenant "Wheeler's No 96 Prescription "B". Si vous éprouvez une sensation de chaleur et des palpitations dans le dos, si vous perdez souvent connaissance, si vous avez la leucorrhée ou des pertes blanches, une sensation de brûlure en urinant, si vous découvrez un dépôt rougeâtre ou blanc dans votre urine, si vous avez la peau chaude et sèche, "Wheeler's No 96, Prescription "C", vous soulagera d'une manière permanente. "Wheeler's No 96 Prescriptions "B" et "C" coûtent 50 cts chacune; on se les procure chez les pharmaciens ou par la malle si l'argent nous est envoyé. Nous prenons des timbres.

CATARRHE. Il est inutile de décrire les symptômes de cette maladie qui abrège la vie et mine les forces de tant de malheureux des deux sexes, vieux et jeunes, lesquels souffrent de sécrétions empoisonnées de la gorge et d'écoulements empoisonnés du nez; leur haleine devient fétide, ils se sentent envahis par une faiblesse et une langueur mortelles. S'ils ne parviennent pas à enrayer la maladie, ils perdent le goût, la voix, l'acuité de la vue, la mémoire et l'ouïe et marchent à une mort prématurée. Des recherches faites en Amérique, en Europe et dans l'Orient ont sorti "Wheeler's No 96 Instant Relief and sure cure for catarrh", remède qui ne renferme aucun principe dangereux. Argent remboursé si tous les cas aigus ou chroniques ne sont pas guéris. Prix, $1, chez le pharmacien ou [illegible].

"Wheeler's No 96 Cure for Kidney and Liver Troubles" guérit la faiblesse et le mal de reins, l'inflammation des reins ou du foie. Prix $1.

"Wheeler's Vegetable Pills" sont le seul remède qui guérisse la constipation, en communiquant à l'intestin une action naturelle, sans employer de purge et sans douleur. Prix, 25 cts chez les pharmaciens ou par la malle.

"Wheeler's Nervine Tonic", pour le battement moral, la perte de vigueur virile, la langueur, la faiblesse ou la fatigue du cerveau, est sans pareil. Prix, 25 cts.

NOUS GARANTISSONS la guérison dans tous les cas ou nous rembourserons l'argent. Nous mettons nos prix pour ces remèdes à moins d'un vingtième du prix demandé par d'autres pour des remèdes que vous prenez au hasard, et nous sollicitons spécialement le patronage des pauvres qui ont essayé d'autres remèdes sans avoir obtenu de résultat ou qui ont payé des comptes de médecins sans avoir été guéris par eux.

COMMENT OBTENIR ces remèdes? Demandez-les à votre pharmacien. S'il ne les a pas écrivez aux propriétaires en leur envoyant le prix en argent ou en timbres-poste; ils vous seront expédiés immédiatement, franco, par la malle. On sollicite des correspondances. S'adresser bien lisiblement à
L. WHEELER & Co.,
No 96 W. Baltimore Street,
Baltimore, Md.
31 août 1an—Mer&V—V&O

ASSURANCES.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS
No 104 CANAL STREET.
TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—

On Fire risks	$248,848 79	
On Marine risks	22,022 70	
On River risks	22,912 63	
Total premiums		$293,784 12
Less unearned premiums		75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883		$218,503 12
Losses paid—		
On fire risks	$56,527 62	
On marine risks	13,201 25	
On river risks	4,495 50	
Taxes and expenses, less interests	26,164 16	
Reinsurances and return premiums	16,100 26	$116,488 79
Profit		$102,014 78

The company has the following assets:

Real estate	$244,820 33
Bank, Railroad and other stocks	61,334 53
Notes secured by mortgage and pledge	149,336 00
Bills receivable	61,096 59
Premium in course of collection	26,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,262 50
New Orleans Water Works Co	19,690 00
Louisiana Consols	15,426 25
City time	2,000 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	4,579 62
	$633,334

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans, Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR. CHAS. LAFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.
13 juin—

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies	$519,589 40	
Primes maritimes	126,501 62	
Primes de rivières	35,765 19	$681,856 21
Primes acquises en 1881		87,983 19
Total des primes		$769,839 12
A déduire—		
Primes non acquises	$201,117 02	
Primes remboursées	54,592 99	
Réassurances	99,691 88	355,401 89
Primes nettes acquises		$414,437 42
Intérêt, loyer et sauvetage		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,933 10	
Pertes de rivières	19,127 24	
Total des pertes	$251,853 96	
Dépenses générales, commissions, réclamations, taxes, etc.	174,535 25	426,384 61
Profits nets		$33,088 99
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00
bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 0
1 bon du Battalion Washington Artillerie	500
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00
5 actions de la State National Bank	595 00
25 actions of the Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0
Propriétés foncières en ville	132,940 00
Billets, 1re hypothèque	115,027 66
Prêts sur demande	67,900 00
Billets garantis par nantissement	0 00
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63
Primes en cours de collection	62,761 87
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27
Compte en suspens	716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14—$875,588 62

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises	201,117 09
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26
Dividende non réclamé	4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 73
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83—$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi ce 13 janvier 1883.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vrai et correcte.
[Signé] CHARLES T. DUGAZON,
J. ALDIGÉ,
AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le [illegible] 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—
JULES ALDIGÉ, E. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO. JULES TUYES.

[illegible] gare au chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3me district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Jackson Walk, la rue Dryades et la rue [illegible]. On passe rue Royale, devant l'Hôtel (ancien Hôtel St-Louis).

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE ET VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

AUJOURD'HUI, 15 NOVEMBRE, EN L'AN de N. S. mil huit cent quatre-vingt trois, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la cent huitième, devant moi Andrew Hero, Jr., notaire de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après désignés, ont comparu personnellement Ernest Miltenberger, de cette ville, Président, et Scott McGehee, aussi de cette ville, Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUD DE LA NLLE-ORLEANS (SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS) institution dûment organisée de cet Etat, établie en cette ville, et créée en vertu d'un acte passé devant Théodule Buisson, notaire de cette ville, le dix-septième jour d'octobre, mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré au bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le Livre No 226, page 240 et suivantes, lesquels agissent en leurs différentes capacités et au nom de la dite Compagnie, en vertu de l'autorité à eux conférée par résolution des actionnaires dans une réunion générale tenue au bureau de la dite Compagnie, en cette ville, le quatorzième jour de novembre courant. Une copie dûment certifiée de la résolution adoptée par les actionnaires susmentionnés est annexée au présent acte

Lesquels comparants ont respectivement déclaré en leurs dites capacités qu'une réunion générale des actionnaires de la dite Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans avait été convoquée et tenue au bureau de la dite Compagnie, en cette ville, le quatorzième jour de novembre de la présente année, à l'effet d'introduire certaines modifications et additions et certains changements dans la charte ou acte d'incorporation de la dite Compagnie passé devant le dit notaire Théodule Buisson, le 17 octobre 1882, après l'entente que avis de la dite réunion donné, par voie d'annonces publiées pendant trente jours dans le Daily Picayune de la Nlle-Orléans et le Times-Democrat, deux journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, ainsi que l'exige la loi, et conformément aux dispositions de l'article 9 de la charte de ladite Compagnie. Lesquels comparants ont aussi déclaré qu'à ladite réunion générale il s'est trouvé présent des actionnaires de la dite Compagnie ou des agents autorisés d'actionnaires, représentant seize cents sept actions du capital de ladite Compagnie, et qu'il a été décidé, avec l'assentiment de toutes les actions représentées à ladite réunion, que les modifications suivantes seraient introduites dans ladite charte ou acte d'incorporation sus-mentionné de ladite "Southern Insurance Company of New-Orleans," passé devant ledit notaire, Théodule Buisson, le 17 octobre 1882, savoir:

PREMIEREMENT

Que le paragraphe de l'article Six de ladite Charte dudit acte d'incorporation, lequel est maintenant ainsi conçu:

"Tout actionnaire pourra, quand il le voudra, payer comptant, en partie ou en totalité, le montant dû sur les actions qu'il possède, et il aura droit, dans ce cas, à l'intérêt, au taux de six pour cent par an sur les paiements qu'il fera par lui, à partir du jour où il les aura faits, soit changé, modifié et amendé de manière à se lire de la manière suivante:

"Tout actionnaire pourra, quand il le voudra, payer comptant, en partie ou en totalité, le montant dû sur les actions qu'il possède, et il aura droit, dans ce cas, à l'intérêt au taux de huit pour cent par an sur les paiements opérés par lui, à partir du premier jour de janvier mil huit cent quatre-vingt quatre, et l'intérêt sera payable semi-annuellement, le semestre, le quatrième lundi de janvier et le troisième lundi de juillet."

SECONDEMENT

Que cette partie de l'article sept de la charte ou acte d'incorporation relative à la division des profits, laquelle est maintenant ainsi conçue:

"Les profits nets de la Compagnie, prélèvement fait des dépenses générales et de l'intérêt au taux de six pour cent par an sur le montant des actions payées, à partir de la date de leur paiement, lequel intérêt sera servi tous les six mois (s'il a été réalisé), le quatrième lundi de janvier et de juillet, seront, à la fin de chaque année, appliqués de la manière suivante:

"Vingt-cinq pour cent seront retenus comme fonds de réserve au profit et pour la garantie du capital social.

"Vingt-cinq pour cent seront divisés parmi les actionnaires comme dividende-argent sur les actions payées.

"Cinquante pour cent seront divisés au prorata parmi tous les assurés sur le montant des primes payées au comptant; néanmoins aucun dividende de moins de cinq dollars ne sera déclaré, et aucun dividende déclaré ne renfermera de partie fractionnaire de dollar. Les parties fractionnaires dont il s'agit seront portées au crédit du fonds de réserve," soit changée, modifiée et amendée de manière à se lire comme suit:

"Après prélèvement des dépenses générales et de l'intérêt au taux de huit pour cent par an sur le fonds capital, ainsi que le stipule l'article six de cette charte, les profits nets de la Compagnie seront appliqués comme suit à la fin de chaque année fiscale:

"Vingt-cinq pour cent seront retenus comme fonds de réserve au profit et pour la garantie du capital social.

"Vingt-cinq pour cent seront divisés parmi les actionnaires comme dividende-argent sur les actions payées.

"Et cinquante pour cent seront divisés au prorata parmi les assurés de la Compagnie sur le montant des primes (nettes) acquises de chacun.

Et les dits comparants déclarent en outre que en considération de ce qui précède, et en vertu de l'autorité dont ils sont revêtus par les actionnaires de ladite Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans, ils signifient formellement et font savoir par les présentes que, de la manière prescrite par la loi et conformément aux dispositions des articles 6 et 7 de la charte ou acte d'incorporation de ladite Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans ont été changés, modifiés et amendés dans le sens indiqué plus haut. Ils ordonnent en conséquence que les modifications, changements et amendements de la charte ou acte d'incorporation de ladite Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans, soient enregistrés et publiés de la manière prescrite par la loi, afin que ladite charte et ses amendements soient mis en pleine vigueur [illegible].

Fait et passé en mon bureau à la Nlle-Orléans, en présence de John J. Ward et d'Achille J. Ferran, témoins; tous deux de cette ville lesquels signent avec les parties et moi, notaire, au jour et à la date ci-dessus.
Original signé:
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
JNO. J. WARD.
A. J. FERRAN.
ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques en la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'amendements ci-dessus de la charte de la "Southern Insurance Company of New Orleans" a été ce jour dûment enregistré dans mon bureau, dans le livre No 226, page 5 et suivantes
Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1883.
GEO. GUINAULT, Député-Annotateur.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.
Moi, Andrew Hero Jr., notaire, dûment commissionné et qualifié pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que ce qui précède est une copie exacte et correcte de l'acte original qui est dans mes archives.
En foi de quoi j'appose ici ma signature et le sceau de mon bureau à la Nlle-Orléans, Louisiane, ce 19e jour de novembre, A. D. 1883.
ANDREW HERO, Jr., Notaire.
25 nov—5D

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. A. LYMAN...Président.
CHAS. H. DOLSEN...Vice-Président.
[illegible]...Secrétaire.

Directeurs
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Nalle,
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Deléry, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, E. D. Wallace,
John Calder, E. F. W. Bachman,
S. C. Coulon, Wm Garig,
W. A. Phelps. John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman. C. K. David.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 fi—1an v&

Fer Leras

Depuis les travaux communiqués à l'Académie des Sciences en 1849 et en 1858 à l'Académie de Médecine, le Fer Leras a obtenu du corps Médical un succès rapide et éclatant qui s'accroit chaque année, alors que l'on voit tomber dans l'oubli une foule de préparations ferrugineuses nouvelles. Ce succès continu tient à ce que ce médicament renferme: 1° Le Fer, un des éléments de notre sang; 2° Les Phosphates qui entrent dans la composition de nos os; 3° Qu'il est supporté même par les malades qui ne peuvent tolérer aucune préparation ferrugineuse; 4° Qu'il n'a aucune action sur les dents; 5° Qu'il ne provoque pas de constipation; 6° Qu'il est clair et limpide comme une eau minérale naturelle; 7° Qu'il s'assimile plus rapidement que les dragées, pilules et poudre. Il est recommandé dans l'appauvrissement du sang, l'anémie, le lymphatisme, la faiblesse, les crampes d'estomac, il excite l'appétit, facilite le développement des jeunes filles atteintes de pâles couleurs, ramène et régularise le travail mensuel, arrête les pertes blanches, et donne au sang la coloration vermeille qu'il a perdu par la maladie.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne et princip. Pharm.

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de: Toux — Rhumes — Grippes — Catarrhes — Bronchites — Enrouements — Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

Proclamation
—DU—
ROI DU CARNAVAL!
PRO BONO PUBLICO.
EDIT LXXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,
LE VINGT-SIXIEME JOUR DE FEVRIER 1884,

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers toute autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat; que les récoltes sont satisfaisantes; que l'avancement et la prospérité de l'industrie et de notre commerce; qu'aux chemins de fer de notre capitale choisie, des voies importantes ont été ajoutées—le "Mississippi Valley", qui ouvrira une section riche et fertile du pays, et le "Queen and Crescent" qui contribuera puissamment à la prospérité de la ville reine de l'Ouest—deux entreprises qui témoignent du talent et de l'énergie des citoyens et qui y amènent des capitaux. [illegible] la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien-aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE UNIVERSELLE ET LE CENTENAIRE DU COTON qui aura lieu dans notre capitale favorite, la NOUVELLE-ORLEANS, en 1884-85, a reçu la sanction de notre gouvernement royal, et l'Exposition est assurée sous l'appui de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilleux développements, l'élévation de la population, la richesse et la grande combinaison des matériaux et des produits des nations du globe, sont au delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons notre peuple à tout mettre en œuvre pour que l'Exposition soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie qui ait jamais été dans les intelligences du monde les plus étendues de notre civilisation.

VII. Nous manifestons ici le grand plaisir que nous ont causé les cordiales réceptions faites aux personnes attachées à notre cour et les fêtes organisées en leur honneur par notre ville royale, les "Cincinnatus" de St Louis, et nous adressons des remerciements aux "Orioles", de Baltimore, pour les courtoisies dont ils ont entouré notre part et de la part de notre population, nous invitons ces galants chevaliers et leurs charmantes reines d'honorer notre ville de leur présence à la prochaine fête et à l'EXPOSITION DU CENTENAIRE.

Dieu Protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, ce 25me jour d'Octobre 1883, et la Deuxième Année de notre règne.
Par le Roi lui-même,
REX
Contresigné: BATHURST, Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 24 Novembre 1883.
Toutes les communications officielles devront être adressées à
BATHURST,
Tiroir de la Poste 1082, Nlle-Orléans, Lne.
27 nov—

[illegible] de la rue Dumaine [illegible] des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, [illegible]. Parcours: chars verts Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Esplanade et de là à la station d'arrivée. Les chars bleus suivent la même route [illegible], au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St Pierre, et principalement par la rue Claiborne jusqu'à la rue de Canal.

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL—le gallon	$3 00 à 3 50
BRANDIES—Du pays, le gallon	1 10 à 1 25
Pêche—vieux, le gallon	2 35 à 2 75
Pomme	4 00 à —
Cognac importé—1877, le gal.	5 50 à —
1875	5 75 à —
1870	6 50 à —
1866	7 40 à —
1860	7 50 à —
1858	8 50 à —
1848	10 50 à —
Otard Dupuy & Co's Cognac 1878	5 50 à —
do do do do 1870	7 00 à —
do do do do 1854	9 00 à —
do do do do 1848	10 25 à —
Bisquet, Dubouché & co, cognac 1878	4 50 à —
1870	5 00 à —
1848	9 00 à —
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, le gallon	1 [illegible] à —
Hollande, par gal.	2 75 à 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 à 3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 00 à 9 00
Holland par caisse	7 50 à —
J O S & Co imported Holland, le gal	3 00 à —
Do la caisse	8 50 à —
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal.	1 17 à 1 18
Ouest	1 60 à 2 50
Bourbon	1 50 à 3 50
Seigle	1 60 à 4 25
Ecosse, importé	4 00 à 4 25
Irlandais importé	4 00 à —
RHUM—Nlle Angleterre	1 45 à —
Jamaïque	4 25 à 5 55
Santa-Cruz	3 65 à 4 30
CHAMPAGNES—Roderer Carte Blanche, qts par doux.	28 00 à —
Piper Heidsieck qts par doux.	28 00 à —
Krug & Co	24 00 à —
Moet & Chandon—Sillery Mousseux, par doux	24 00 à —
Cremant, Ay, par doux	28 00 à —
Pintes, $2 en plus	
G H Mumm's & Co Dry Verzenay	24 75 à —
Extra Dry	26 00 à —
VINS—California Claret, le gal.	60 à 65
Zinfandel, No 1, le gal	70 à 75
Clarets Importés—barrique	57 00 à 60 00
par car	70 00 à 80 00
Clarets de famille, la bar	90 00 à 175
Clarets fins, la bar	8 00 à —
Médoc, la caisse	6 50 à —
St-Julien, la caisse	7 00 à —
Margaux, la caisse	9 00 à —
Pontet Canet, la caisse	10 00 à —
Larose, la caisse	12 00 à —
Léoville, la caisse	12 00 à —
Chateau Lafitte, la caisse	24 00 à —
Ordinaire, la caisse	3 00 à 3 50
Chateau Dillon, p. cask	125 à —
Blanquefort, p. cask	105 à —
Chateau Dillon p. caisse	7 50 à —
VIN BLANCS—California claret, le gallon	57 00 à 58 00
Importé de famille, la bar	65 00 à 80 00
Importé, fin, la bar	90 00 à 175 00
Graves, la caisse	6 00 à —
Sauternes, la caisse	6 50 à —
Haut Sauternes, la caisse	10 00 à —
Latour Blanche, la caisse	18 00 à —
Chateau Yquem, la caisse	24 00 à 30 00
Ordinaire, la caisse	3 00 à —
Muscat, la caisse	4 25 à 6 50
Madère, Cette, le gal	1 00 à 1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50 à 5 00
Madère, la caisse	12 00 à 25 00
Sherry, Cette, le gal	1 00 à 1 10
Sherry genuine Xérès, le gal	1 50 à 5 00
Sherry, la caisse	9 00 à 25 00
M J Yrearte's pale sherry	1 20 à 2 50
Port wines, le gal	1 20 à 4 00
Taborn & co's Queen's port	5 50 à —
Do very fine old port	6 05 à —
New Orleans claret par barrille	43 00 à —
bottle	2 00 à —
Malaga par baril	55 00

Lumbermen's Exchange.

LUMBER, TIMBER AND SHINGLES—	
YELLOW PINE—For building, furnished to sizes up to 6x8, 32 feet long, ₱ 1,000	$14 00@16 00
For building, Timber over 32 long	16 00@20 00
Boards, 1, 1¼, 1½@2 in, merchant	15 00@16 00
Boards, 1, 1¼, 1½@2 in, clear	16 00@17 00
Boards for sheeting	9 00@10 00
Weather boarding	13 00@14 00
Weather boarding dressed	16 00@17 00
Flooring, dressed 1¼ inch match	21 50@25 00
Flooring dressed 1¼ inches, clear	25 00@30 00
Flooring 1¼ in. clear, gallery	30 00@35 00
Flooring, 1¼ in., clear, square edge	22 50@25 00
Ceiling, dressed ¾ and ½ in., merchantable	13 00@14 00
Ceiling dressed ¾ and ½ inch, clear face	18 00@20 00
Shelving, or base dressed	18 00@20 00
Shelving double dressed	20 00@22 50
Wharf timber per ft feet	10@12
Wharf timber 12x12 square	15
Cedar, dressed boards and plank	12 00@14 00
CYPRESS—Sills, fence posts, sleepers	18 00@22 50
Boards, 1¼, 1½ and 2 inches, pr. seasoned	27 50@32 50
Boards 1¼, 1½ and 2 in. clear	32 50@35 00
Cooler plank, 2, 2½ and 3 in.	35 00@45 00
Bar boards	14 00@16 00
Cedar in logs	[illegible]
Cedar sawed	[illegible]
WALNUT—Ohio river 1 to 4 inch	100 00@150 00
Arkansas river	75 00@100 00
Black river	85 00@150 00
Mahogany in logs	10@12
Mahogany sawed	12@15
OAK—Ohio river, 1 to 4 inches	50 00@60 00
OAK—White 1 to 4 inches	60 00@80 00
SHINGLES—20 in. guaranteed	4 25@4 50
20 inches merchantable	2 75@4 00
LATHS—Plaster	2 00@2 50
BUILDING MATERIALS—	
BRICK—Red building, ₱ 1,000	8 00@10 00
Lake building, ₱ 1,000	9 50@11 00
Lake paving, ₱ 1,000	11 50@13 50
American fire ₱ 1,000	27 00@30 00
English fire ₱ 1,000	33 00@35 00
LIME—Alabama, ₱ bbl	1 05@1 25
Western ₱ bbl	1 00@1 10
CEMENT—Portland, ₱ bbl	3 25@3 75
Rosendale ₱ bbl	1 75@2 15
Western ₱ bbl	1 40@1 50
PLASTER—Calcined, ₱ bbl	1 55@2 25
Hair plaster ₱ lb.	05@06
SAND—River ₱ bbl	[illegible]
Yellow ₱ bbl	24@30
White ₱ bbl	35@60
Ballast ₱ bbl	18@25
TILES—English ridge, each	50@1 00
Fire tiles	[illegible]
SLATE—Bangor quarry, ₱ sq're.	6 25@6 50
Virginia quarry, ₱ square	7 50@10 00
Chapman quarry, ₱ square	6 25@7 25
Purple, ₱ square	8 00@9 00
English quarry, ₱ square	[illegible]
FLAG STONE—	
German 16x16 ₱ yard	1 80
German 18x18 ₱ yard	2 40
German 22x22 ₱ yard	3 00
German 24x24 ₱ yard	3 00
MISCELLANEOUS	
Stillinger pavement, Laid	2 65
Slate slabs and hearths per sq ft	45@50
IRON—	
Bars round and square—1 to 3 ₱ 100	2 35@2 60
Bars, flat, 1½ to 4x⅜ inches ₱ 100	2 35@2 50
Bands, light, 3 to 6x¼ inches ₱ 100	[illegible]@2 9
Bands, heavy, 3½ to 6x½ inches ₱ 100	[illegible]
Hoops, ⅝ and 9/16, 17 to 20 G per lb	5 50
Sheet 10 to 14 G per lb	3 50
Sheet, galvanized, 26 G per lb	8½
Roofing	
NAILS—	
Ten d nails ₱ keg	3 10@3 25
Cut spikes ₱ keg	3 25@3 40
TIN—	
Roofing, 1x20x28 inches ₱ box	16 50
I. C. 1x20x28 inches ₱ box	12 50
1x14x20 inches ₱ box	8 25
I. C. 14x20 inches ₱ box	6 25
Block ₱ lb	24
COPPER—	
Roofing per lb	21½
Brazier's sheets 12 lb and over	23½
BRASS—	
Sheet	27
ZINC—	
Sheet	7
LEAD—	
Pig	5½
Sheet	6
Pipe	8½
PAINTS—	
White Lead, strictly pure per lb	6½@7
Red—Painters per lb	6½@7½
Red—Extra per lb	07
OILS—	
Linseed—Raw per gal	58@60
Linseed—Boiled per gal	61@63
Lard—Winter per gal	90@95
Lard No 1	70@75
Cotton seed	48@50
Turpentine	40@45

FEUILLETON.

No 19. Commencé le 20 décembre.

Madame de Givré.

—PAR—
M. HENRY RABUSSON.

IX
[Suite.]

—Enfin, tous ces scrupules, c'est encore de l'égoïsme, vous l'avouerez, reprit la jeune femme en se serrant contre Pierre, qui la tenait toujours enlacée. Car vous pensez à vous et à votre conscience bien plus qu'à moi et à mon honneur. Est-ce que je ne vaux pas qu'on immole un chimérique idéal de vertu!.... Allons, calmez-vous; chassez ces vaines idées, ces méchants fantômes.... Faudra-t-il que l'élève en remontre au maître? Car je suis votre élève, bien que vous ne m'ayez jamais endoctrinée. A épier vos paroles, j'ai deviné vos croyances et trouvé la route qui conduit à l'arbre de science; seulement, plus logique ou plus hardie que vous-même, j'ai été d'emblée jusqu'au bout du chemin, dédaignant comme étape cette chétive morale sociale, qui, privée de ses étais divins, chancelle et fatalement croulera.... Mais l'heure fuit; bientôt peut-être, il sera trop tard.... Ah! si vous m'aimiez, vous m'emmèneriez dès ce soir.... Emmenez-moi, voulez-vous?.... Je vous en prie!....

Et, parlant à mots pressés, elle approchait son visage de celui du jeune homme jusqu'à le toucher presque, lui plongeant dans les yeux et dans le cœur son long regard empoisonné d'amour. Ses mains, ses bras s'attachaient à lui désespérément; elle paraissait vouloir l'envelopper d'elle-même, l'emprisonner dans ses gestes, tout en mendiant des baisers et des promesses.

—Ah! vous avez raison! s'écria Pierre tout à coup, comme revenant à lui après un égarement passager. J'étais stupide.... Oui, vous avez cent fois raison, et c'était trop de bonté vraiment, ma suzeraine, que de descendre jusqu'à la prière; il fallait ordonner: ne suis-je pas votre vassal lige? N'ai-je pas signé le pacte? Vous voulez fuir ce soir même; c'est à l'instant que nous allons partir.... Un baiser de vous va m'armer chevalier et me donner la vaillance qui, tout à l'heure, m'a manqué....

Elle lui offrit sa bouche avec une impudeur superbe, qui acheva de les enfiévrer tous deux, en leur versant dans les veines une lave enflammée. Quand ce furieux baiser d'amans, gage de volupté plutôt que de bonheur, eut pris fin, Mme de Givré se redressa, vivifiée et rassurée par cette brûlante caresse, tandis que Pierre, qui avait peine à se remettre de son trouble, demeurait immobile, l'œil perdu dans les nuages roses de l'avenir. Tout à coup, le jeune homme sortit de son extase et fit signe à la comtesse de garder le silence et d'écouter. Un pas d'homme avait retenti sur le pavé de la cour, tout contre les volets clos, et quelqu'un venait de s'arrêter à la porte. Dix secondes peut-être s'écoulèrent, dix éternités. La sonnette tinta, mais doucement, posément, discrètement. Néanmoins, Pierre fit un bond vers Alice, la saisit par le bras et lui dit précipitamment, en ouvrant la porte:

C'est lui, j'en suis certain. Montez l'escalier, vite! et attendez. Là-haut, vous serez en sûreté.

En même temps, il arrêtait d'un geste sa domestique, qui se préparait à ouvrir la porte d'entrée.

—Mais vous? demanda Alice en se retournant vers Pierre, au lieu de lui obéir et de monter, si.... si l'on allait?....

Elle s'arrêta encore; puis, la voix rauque, étranglée, le regard farouche:

—Etes-vous armé du moins?

—Oui, oui, dit Pierre d'un ton bref, plein d'impatience et d'angoisse.

Mais, songeant tout à coup à la question qui venait de lui être adressée, à l'intention qui se cachait sous ces simples mots, il regarda Mme de Givré avec stupeur, atterré. Puis, retrouvant bientôt le sentiment du péril, il reprit:

—De grâce, montez!

—Non, répliqua Alice en secouant la tête; j'ai peur pour vous.

—Ah! c'est de la folie, c'est un crime! Enfin, tenez!

Il l'entraîna vers son bureau, ouvrit un des tiroirs du meuble, y prit un revolver chargé qu'il arma, et, le déposant sur la tablette:

—Voyez, dit-il. Allons!....

On sonna de nouveau, et un peu plus bruyamment que la première fois. Alice se décida enfin à gravir l'escalier. Pierre alors donna l'ordre d'ouvrir et se hâta de faire disparaître le manteau de la comtesse, lequel gisait oublié sur le parquet. Il entendit le comte de Givré demander d'une voix calme si la comtesse était là, disant qu'il lui avait donné rendez-vous à la verrerie et l'avait prévenue qu'il ferait un peu tard une visite à M. Lefort. Pierre, à la pensée qu'il avait négligé de donner l'ordre exprès de taire la présence de Mme de Givré, frémit de la tête aux pieds et sentit rouler sur ses tempes les gouttelettes d'une véritable sueur d'angoisse. Aussi éprouva-t-il un soulagement profond, qui lui dilata la poitrine, lorsqu'il entendit ces mots, dits d'une voix suffisamment assurée par la pauvre femme, qui, bouleversée, tremblante, ahurie, avait assisté à la trop intelligible scène:

—Non, monsieur le comte, Mme la comtesse n'est pas venue......Je n'ai vu que M. le marquis, il y a deux heures peut-être.

—Mais M. Lefort est chez lui? demanda Raymond.

—Ah!.... je ne crois pas. Si M. le comte veut le permettre, j'irai voir.

—C'est inutile, dit le comte en pénétrant dans l'allée. Je suis sûr, je sais qu'il est chez lui.

Pierre parut.

—On me demande? dit-il.

—C'est moi, répondit M. de Givré.

Et, s'approchant de Pierre, il ajouta en baissant la voix:

—Je désire vous parler tout à fait seul à seul. Veuillez éloigner cette femme.

—Soit!.... Marceline, ayez l'obligeance d'aller à la poste demander mon courrier; je pars ce soir, et je désire l'avoir tout de suite.

Sur ces mots, Pierre introduisit dans son cabinet M. de Givré. Les deux hommes se regardèrent un instant. Le comte, à la lueur incertaine des bougies mourantes, paraissait extrêmement pâle; mais il était très calme et très digne, ayant même un port de tête et une expression de visage qui semblaient le grandir.

—Mme de Givré est ici, dit-il très haut, l'air impérieux, mais non pas insolent. Quelle vienne!

—Vous vous trompez; je suis seul chez moi, dit Pierre.

—Ne mentez donc pas, répliqua durement le comte.

—Et il ajouta, en étendant la main vers le pistolet laissé tout armé sur le bureau:

—D'ailleurs, il paraît que j'étais attendu.... Eh bien! j'aime mieux cela. Et puis, si vous refusez d'appeler Mme de Givré, elle viendra peut-être au bruit.

Tout en parlant, il avait tiré d'une de ses poches un revolver.

—Maintenant, reprit-il, veuillez vous servir de l'arme que, dans votre légitime prévoyance, vous avez déposée là toute prête.

Pierre ne bougea pas.

—Ah! dit M. de Givré, prenez garde! Je suis venu avec la ferme intention de vous tuer, mais je ne tiens pas à vous assassiner. Puisque vous avez une arme, servez-vous en!.... sinon, tant pis pour vous!

—Faites, si vous ne voulez rien entendre! dit Pierre impassible, les bras croisés, le regard ferme.

Lorsqu'il avait entendu M. de Givré sonner à sa porte, il avait parfaitement compris qu'une partie suprême allait se jouer, dont la possession d'une femme et deux existences d'hommes formeraient les enjeux. Grisé d'amour, sentant sa conscience vaincue et réduite au silence, il eût peut-être accepté la partie et joué son jeu, le pistolet au poing, si Alice n'avait pas poussé jusqu'au crime la sollicitude qu'elle avait manifestée pour la vie de son futur amant. Il devait à ce cri du cœur de la jeune femme un réveil amer, qui lui avait instantanément rendu ses scrupules et ses doutes, ses remords et ses incertitudes. Et il se sentait las, et il voulait laisser venir la mort; il la voyait s'avancer souriante, lui apportant dans les plis du linceul le repos et la joie des amours éternelles.—Quant aux explications, tout les rendait impossibles en un pareil moment; elles fussent infailliblement venues se briser sur la froide résolution du comte et aussi sur une invraisemblance absolue.

Adossé maintenant à la cheminée, et gardant toujours son aspect de statue, n'offrant au comte, qui se trouvait près de la porte, que son profil, Pierre Lefort semblait insoucieux de la présence même de celui qui le menaçait.

M. de Givré ouvrit toute grande la porte qui n'était que poussée, et, armant son revolver:

—Tant pis pour vous! répéta-t-il, en élevant la voix avec une évidente intention; je vais vous tuer!

Comme il allait lever le bras, le pas précipité d'Alice se fit entendre dans l'escalier, et la jeune femme parut.

—J'en étais sûr, dit le comte avec un ricanement.

—Oui, me voici, et, puisque vous êtes en humeur d'assassiner, c'est moi qu'il faut frapper; comme lâcheté ce sera plus complet.

Elle s'était jetée entre Pierre et son mari, le bras étendu vers ce dernier en un geste de défi; ses yeux glauques, tout remplis d'étincelles, avaient des lueurs fulgurantes, que rendait plus terribles la demi-obscurité qui avait envahi la pièce, une des lumières venant de s'éteindre et l'autre palpitant affolée dans une agonie qu'activait brusquement le vent du couloir.

Le comte saisit sa femme par le bras, la fit tourner sur elle-même et la repoussa de l'autre côté du bureau, à l'angle duquel elle dut s'accrocher pour ne pas tomber. Pierre avait fait un mouvement pour se porter au secours d'Alice.

—Allons! lui cria le comte, en se retournant vers lui et en faisant mine de le viser, vous ne voulez décidément pas vous défendre?

Pierre leva les yeux vers Alice, qui lui adressait du regard une prière sacrilège, et, sans même se tourner du côté de M. de Givré, il fit de la tête un signe négatif.

—Alors!....dit le comte en ajustant.

Un cri déchirant d'Alice lui répondit; ce cri ne l'arrêta pas, mais lui fit perdre une seconde. Or la jeune femme, blême et terrible, venait de trouver sous ses doigts tremblants le revolver de Pierre. L'œil fixé sur son mari, appuyée d'une main sur le bureau, elle leva l'arme rapidement et tira......

Ce fut Pierre qui tomba. Il tenait à mourir en contemplant celle qu'il aimait, affectant, d'ailleurs, de ne pas s'occuper de celui qui en voulait à sa vie: le sinistre regard d'Alice et son geste effrayant n'avaient donc pu lui échapper; il l'avait vue saisir le revolver et, le doigt sur la détente, en diriger le canon vers M. de Givré. Et, voulant empêcher un meurtre odieux, doublement impie, il s'était jeté au-devant du coup. La balle lui avait troué le front.

Mme de Givré vint tomber inanimée sur le cadavre du jeune homme, après avoir murmuré ces seuls mots:

—Dieu juste!

Le comte, immobilisé par la stupeur, demeurait en présence de ces deux corps unis dans un tardif hymen, se demandant si la mort les avait frappés du même coup et n'osant pas s'en assurer. Cependant, une rumeur se produisait au dehors. M. de Givré se pencha sur sa femme et lui prit la main; cette main eut une crispation: Alice vivait. Le comte alors parut hésiter, puis il sortit du pavillon et se trouva, dans la cour de l'usine, au milieu d'un va-et-vient de lanternes. On avait entendu la détonation, et l'on en cherchait la cause; mais les volets du pavillon ne laissant filtrer aucun rayon de lumière, les soupçons hésitaient à se fixer. M. de Givré gagna la grille, encore ouverte, sans attendre les questionneurs, monta dans son tilbury, qui y était arrêté, et s'éloigna, à l'allure rapide de son cheval, dans la direction de Vouziers. La voiture d'Alice stationnait toujours à la grille.

Quelque terrifiante et bizarre qu'eût été la scène du meurtre du pavillon de la verrerie, elle devait nécessairement paraître à tous les yeux le banal dénoûment d'un drame vulgaire, avec les péripéties duquel la lecture des journaux a, dès longtemps, familiarisé chacun. M. de Givré avait disparu le soir même du meurtre, passant, selon toute apparence, à l'étranger, mais sans laisser de traces. Aussi les gens de justice ne se mirent-ils nullement en frais d'imaginative, non plus que d'expertises, de confrontations ni de descente sur les lieux. L'affaire était bien simple: une femme mariée, trouvée sans connaissance sur le cadavre d'un homme assassiné, dans la maison de cet homme, le mari de ladite femme étant en fuite, ne pouvait être qu'une femme adultère, de même que le mort ne pouvait être que son amant, et le meurtrier, que son mari. Mme de Givré fut interrogée une seule fois; encore ne lui adressa-t-on, eu égard à l'ébranlement qu'avaient subi ses nerfs, que des questions contenant des réponses toutes faites, auxquelles il lui suffisait d'acquiescer d'un signe,—ce qu'elle fit tantôt machinalement, tantôt avec une hésitation qu'on attribua à un trouble mental bien facilement explicable. Quant au comte, on le rechercha pour la forme, son crime supposé étant de ceux pour lesquels la justice humaine n'a guère de rigueurs, et le dossier de l'affaire alla grossir le nombre des dossiers qui dorment incomplets dans la poussière des greffes, sans aucune chance de se compléter jamais.

Bourville n'a pas été vendu, mais reste souvent inhabité, M. de Vercillac n'y faisant plus que de rares et brèves apparitions. Le marquis, en effet, réside habituellement à Paris, en compagnie de la marquise, et il n'y a plus de Mme de Rivemont qui les sépare: l'âge, ce grand convertisseur d'hommes, a fait son œuvre. Alice, elle aussi, vit à Paris,—à Paris, où il vient autant de gens pour s'y cacher qu'il en peut venir pour s'y montrer; elle y vit isolée, dans un vieil hôtel tumulaire d'un des plus vieux quartiers, et ses parents sont seuls à franchir, de loin en loin, le seuil de cet hôtel, qu'elle a choisi triste, et que l'isolement volontaire où s'écoule sa morne existence a rendu lugubre. La comtesse de Givré est redevenue pieuse: le chagrin est l'éternel pourvoyeur des églises, les repeuplant sans cesse, à mesure qu'essaient de les dépeupler la raison—et les passions des hommes; il n'y a donc rien d'étrange à ce nouveau revirement. Mais ce qu'il serait plus malaisé d'expliquer, c'est le silence qu'elle a continuellement observé quant au forfait apocryphe de M. de Givré, même dans ses rapports avec le marquis et la marquise, les laissant, eux aussi, dans l'erreur où elle a laissé la justice. Obéit-elle à un ordre du comte, dont elle a reçu une lettre peu de temps après l'événement?—C'est assez vraisemblable, quoique son caractère permette de supposer que l'orgueil seul clôt sa bouche.

Elle est restée et restera belle, sa beauté étant de celles que l'on dirait avoir été taillées en plein marbre; mais cette beauté ne serait plus vraiment qu'un luxe inutile, s'il n'était parfois utile aux pauvres de voir s'incliner vers leurs misères d'altières et éblouissantes créatures dont le charme ne rayonne plus qu'à travers des pleurs.

Dans le pays qui fut le théâtre du drame, on parle quelquefois des personnages qui y ont eu un rôle. Or Pierre Lefort, par une ironie prolongée du sort, n'est jamais appelé que "l'amant de la comtesse." Quant aux jugements portés sur l'aventure, on peut croire qu'ils ont été sévères; celui de Mlle Herminie se distingua même par une rigueur particulière à l'égard du pauvre Pierre, "un homme sans religion," dont elle prononça la condamnation et la damnation au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.—Il faut dire, pour l'excuse de la vieille demoiselle, que, comme beaucoup de ses pareilles, elle n'a jamais lu l'évangile: elle ne le connaît que par les nombreux et infidèles commentaires qui en ont été publiés.

FIN.

Des gamins attendent devant un théâtre l'arrivée des voitures pour ouvrir les portières.

—L'un d'eux fume un cigare.

—Comment, lui dit son camarade, tu fumes un cigare un jour de semaine? Qu'est-ce que tu fais donc le dimanche?

—Parbleu! répond un autre....il les ramasse!

M. Soriano, préfet en Espagne, revenant d'Amsterdam, où il représentait les intérêts de sa province, s'apprêtait, à partir de Paris, emportant, dans une énorme malle, des papiers de la plus haute importance, près de 5,000 fr. en or et 50,000 fr. de bijoux et objets d'art achetés en Hollande et en France.

Un ami de M. Soriano l'accompagnait. On avait chargé les colis sur la plateforme d'une voiture à quatre places.

Les deux amis se firent conduire à la gare d'Orléans; mais en route, boulevard Morland, le cocher jeta un cri et arrêta ses chevaux.

Une malle venait de lui dégringoler dans le dos.

En montant sur la plateforme pour la remettre en place, il s'aperçut, avec stupéfaction, que la courroie était coupée et que la grande malle avait disparu.

Ce vol avait été exécuté avec une si incroyable adresse, que ni le cocher, ni les deux voyageurs ne s'en étaient doutés.

M. Soriano se fit conduire chez le commissaire de police du quartier auquel il fit sa déclaration. Il ne pouvait pas croire que le cocher ne fût pas de complicité avec les voleurs.

Le cocher, un très brave homme, qui a d'excellents états de service, n'eut point de peine à établir sa parfaite honorabilité et il a été laissé en liberté.

Hier, en soirée, on causait politique.

—Oui, disait quelqu'un, c'est la question du jour. Emile Ollivier et le maréchal Canrobert reviennent sur l'eau....

Ils étaient donc noyés?.... interrompit Guibollard qui se trouvait là.

L'orateur n'a eu que répondre.

Un extrait de la dernière conférence de Gom-Gom à la salle du boulevard des Capucines:

—Oui, messieurs, la civilisation nous perd, et je vais à ce propos vous citer un exemple concluant. Il ne se passe pas de jour sans que nous voyions, dans nos rues, s'emballer des chevaux de fiacre. Eh bien! par contre, le cheval à l'état sauvage n'a jamais pris le mors aux dents!